



COMMUNE DE FILLIÈRE

Compte rendu du Conseil d'Administration du CCAS version publique

1^{er} décembre 2022

Présents :

Mesdames : ALAIS Isabelle, ALESINA Christelle, DURET Jacqueline, LAFFIN Nicole, PARODI Jacqueline, REYDET Nadine

Messieurs : JACOB Claude, PARIS Raymond, RICHARD Philippe

Excusés :

Mesdames : BRUSSOZ Marie Claude, CHEVALLIER Maud, DEHAINE Valérie, HUCHET Christel
NICOLAS Agnès, REVEILLON Emeline

Messieurs ANSELME Christian, GARAUD Jean Michel

Le compte rendu de la précédente réunion du CCAS est approuvé.

Mme Alesina est secrétaire de séance.

1. BILAN SUR LES ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS

- LOGEMENTS SOCIAUX

Commission d'attribution fin octobre / novembre

Deux TI BIS

Un T3

A la date du 21 novembre, nous comptons 271 demandeurs (ayant mentionné Fillière dans leur 8 premiers choix) dont 75 ont mentionné « Fillière » en 1^{er} choix.

Nombre de logements attribués en 2022 : 23

2022	TYPE 1	TYPE 2	TYPE 3	TYPE 4	TYPE 5	Total
THORENS	6	4	8	2		20
ST MARTIN B			1	1		2
EVIRES						

LES OLLIERES						
AVIERNOZ			1			1
Total						23

- LOGEMENTS COMMUNAUX

- le T2 dans le presbytère d'Evires au 2^e étage, a été attribué. La remise des clés s'est déroulée le 10 novembre.
- T3 dans le presbytère d'Evires au 1^{er} étage libre en attente d'une décision pour la rénovation.
- T3 dans le bâtiment de La Poste à Thorens-Glières

2. POINT SUR LES ACTIONS DU 4^e TRIMESTRE

Bons Alimentaires

Un bon alimentaire délivré en octobre

Personnes rencontrées

- pour la recherche d'un logement.
- familles renseignées (dossier APA, aide à domicile)

Dossiers d'aide sociale : aucun depuis octobre

Projets avec le CIAS

- **Les Pause-Café** se poursuivent ainsi que les permanences de **la Conseillère numérique**

Les post Ateliers équilibre seniors ont lieu le mardi après-midi dans la salle des associations de Thorens-Glières. Payant. Destinés aux seniors ayant déjà participé les années précédentes.

Le club de l'Amitié des aînés de Thorens-Glières et d'Aviernoz a repris dans la salle Tom Morel depuis octobre 2022 ; le jeudi après-midi. La nouvelle présidente est Juliette Laffin. Les membres du bureau ont été renouvelés.

Le club du mont St Martin arrête son activité à la fin du mois de décembre. Son président s'en va et personne ne reprend l'association.

Le club « les grisons » à Evires est en plein essor.

Projets FIL AGES :

- **rencontres à la bibliothèque** : à Evires et aux Ollières
La rencontre avec un auteur local a été la première sortie, 11 personnes étaient présentes à Evires. La découverte du Dauphiné Libéré a attiré 20 personnes aux Ollières.
- **atelier SOLIHA « bien vieillir chez soi, ça se prépare »** : 16 personnes étaient présentes pour cette conférence animée par une ergothérapeute.
- **ateliers intergénérationnels** sur le thème de Noël : 5 personnes inscrites pour chaque lieu (accueil de loisir de St Martin Bellevue et Thorens-Glières).

- **sortie Cinéma** avec la projection d'un film en début d'après-midi et un moment de discussion autour d'un goûter offert par le CCAS.
- **concert de Noël** : le mercredi 14 décembre avec la participation de Krys Florian et du groupe vocal « la voix en chœur à cœur

Bilan Visites de courtoisie : 36 visites à ce jour. Très bon retour des bénéficiaires.

Nouveauté :

Le service Fil'AgeS va proposer **une après-midi jeux de société** à St Martin, ouverte à tous. Un vendredi par mois, à partir du mois de janvier.

En mars : une série d'ateliers sur le thème de la mobilité avec Wimoov. Gratuit.

Des « coup de main » numériques en complément des coups de pouce numérique du CIAS.

3. DEBAT AUTOUR DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR LE BUDGET 2023

LE RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES (ROB) FAIT L'OBJET D'UN VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LES 2 MOIS QUI PRÉCÈDENT L'APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF.

LE CCAS COMPTE un BUDGET et ne comporte qu'une section de Fonctionnement.

LA PRINCIPALE RESSOURCE DU CCAS EST :

- LA SUBVENTION DE LA COMMUNE D'UN MONTANT de 29 499.28€ (pour l'année 2022)

LES PRINCIPALES DÉPENSES DU CCAS EN 2022 SONT CONSTITUÉES PAR LA POLITIQUE SOCIALE DU CCAS :

- LES BONS ALIMENTAIRES : 708.50 € (à la date du 15/11/2022)
- Les repas des aînés : le montant est de 13 000 € + les après-midi festives 4 029€

Dans le cadre du SERVICE D'ANIMATION DEDIE AUX SENIORS, il convient de prévoir des dépenses légèrement supplémentaires pour 2023 afin de participer à un projet :

« Un fond d'appui pour des territoires innovants seniors propose des subventions pour encourager l'émergence de projets locaux. Nous allons candidater dans la catégorie : "solidarité intergénérationnelle, favoriser la rencontre et le vivre ensemble entre les générations et l'inclusion des aînés dans la société à travers des projets visant à rendre plus adapté et convivial l'accueil des aînés dans des lieux et/ou événements destinés à l'ensemble de la population".

PROPOSITIONS

En se basant sur les chiffres du budget 2022 :

- Il est proposé d'augmenter de 1 000 € la ligne alimentation (cette somme sera répartie sur les bons alimentaires et les achats alimentaires du service Fil'AgeS pour la réalisation des goûters entre autres).
- Le budget pour l'animation augmenterait de 3 000 € (ligne autres frais)

- Le budget pour les repas des aînés serait à la baisse, car nous ne dépassons rarement les 18 000 €
- Le budget transport pourrait être revu à la hausse, si nous souhaitons organiser des sorties (+ 1 500€)
- Le montant prévu pour les dépenses imprévues et les aides d'urgence pourrait rester le même.
- Le montant de l'affranchissement pour les envois en nombre d'invitation pourrait se monter à 1 000 € ; la ligne « charges exceptionnelles » pourrait ainsi être rebaptisée « communication ».

Désignation	Budget 2022	PROPOSITIONS		
		BUDGET 2023	PROPOSITIONS 2023 dont montant pour le CCAS	PROPOSITIONS 2023 dont montant pour le service FIL AGES
Déficit de fonctionnement reporté				
Alimentation - Bons alimentaires	2 966,00 €	4 000,00 €	1 500,00 €	2 500,00 €
Fournitures de petit équipement	500,00 €	600,00 €	600,00 €	
Fournitures administratives				
Documentation générale et technique	400,00 €	400,00 €	400,00 €	
Frais de colloques et séminaires				
Autres frais divers	5 500,00 €	8 000,00 €		8 000,00 €
Fêtes et cérémonies - Repas des aînés	25 000,00 €	22 000,00 €	22 000,00 €	
Transports collectifs	1 500,00 €	3 000,00 €		3 000,00 €
Charges exceptionnelles diverses	1 000,00 €	1 000,00 €		1 000,00 €
Logement aide d'urgence	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	
Dépenses imprévues	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	
	38 866,00 €	41 000,00 €	26 500,00 €	14 500,00 €

Pour information :

Au 15 novembre : l'excédent représentait : 20 318.80€ (somme non dépensée), si on le déduit de la dépense prévisionnelle : **la participation 2023 de la commune serait de 20 681.20€**

AVIS du Conseil d'Administration

Les membres prennent acte des orientations générales du budget et de la tenue du rapport d'orientation budgétaire. Accord à l'unanimité pour le vote du ROB ainsi présenté.

4. POINT DIVERS :

Les projets pour l'année 2023 : de nouvelles animations avec le service Fil'AgeS.

En particulier, le point fort de janvier avec les après-midis Galette des Rois.

Première date le mercredi 18 janvier à St Martin Bellevue, et le mercredi 25 janvier à Thorens.

Information de dernière minute : à l'occasion des après-midis galette du mois de janvier, Serge Bocquet s'est proposé de mettre gracieusement ses talents de photographe à notre disposition. Il fera des portraits des grands-mères.

Alexis